

LE CLOS D'Ô

Gîte "Le Milan"

Contrat de location de meublé de tourisme

entre

Nom : Nathalie et Jean-Luc FAVREAU

Adresse : Le Vialard 228, route des Fontainiers 24370 Prats de Carlux

Téléphone : 06 33 89 11 67

Email : leclosdo@orange.fr

-ci-après « propriétaires » -

et

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

-ci-après « hôte(s) » -

Pour la location d'un meublé de tourisme :

Le Milan, 299, route des Prunus 24370 Prats de Carlux, Périgord Noir à 10km de Sarlat.

- ci-après « gîte » -

1. Description du gîte :

La maison individuelle de plus de 140m² en ossature bois, classée en 4 étoiles, offre des prestations de qualité au confort très moderne. L'atout principal de ce gîte est d'offrir une belle pièce de vie de 70m², avec une entrée et des toilettes donnant sur la salle à manger, la cuisine ouverte, entièrement équipée et le salon agrémenté d'un flipper Gottlieb. Une chambre la « Welcome » de 14m² avec 1 lit de 160, sa salle de douche et ss chambre d'appoint avec 1 lit de 70, se trouvent également au rdch et donnent sur la terrasse avec plancha permettant de profiter pleinement de l'exposition plein ouest et ainsi apprécier les couchers de soleil.

Au 1er étage, un palier dessert des toilettes et deux chambres spacieuses, la « No Limit » de 17m², avec 1 lit de 140 et 1 de 90 et sa salle de douche, la « No Stress », de 17m², avec 1 lit de 160 et 1 fauteuil convertible 1 place et sa salle de douche. Les nombreuses baies vitrées permettent de profiter d'une belle luminosité naturelle dans la maison et apportent cette proximité avec les extérieurs, donnant directement sur le jardin et les bois environnants, sans vis à vis. La piscine privative chauffée de 4x6m est proposée dès la mi- avril jusqu'à la mi-septembre et se trouve en prolongement de la terrasse bois. Un espace de stationnement privé situé devant la maison peut accueillir 4 à 5 voitures et donne sur un jardin arboré. Enfin, un spa avec accès privatif et une grange abritant un espace fitness et un espace jeux-musique, en libre accès, viennent agrémentez votre séjour, sans oublier un terrain de pétanque avec ses boules et son cochonnet, et un panier de basket mis à votre disposition et à partager avec nos hôtes des 2 autres gîtes.

2. Dates de location :

Arrivée : **le** (à partir de 17:00)

Départ : **le** (pour 10:00)

3. Nombre d'hôtes :

Adultes Enfants de 3 à 12 ans Bébés jusqu'à 3 ans :

4. Frais de location et règlement :

Frais de location : euros (nuits)

Taxe de séjour : **1,10€**/jour/personne et enfant de moins de 12 ans gratuit

Arrhes de 50% à la réservation, soit euros au

Solde restant dû à l'arrivée, soit euros au

Règlement de votre séjour possible par virement bancaire ou par chèque, à l'ordre de : Nathalie Favreau.

IBAN : FR76 1680 6099 3966 0664 5801 711

Non de la banque : CA CENTRE FRANCE BRIVE RIBOT

Le propriétaire pourra annuler la réservation si les paiements ne sont pas effectués aux dates requises, et ce contrat sera donc résilié sans autre préavis. Les frais d'annulation s'appliqueront conformément à l'onglet 5, du présent contrat.

Un dépôt de garantie par chèque de **1000** euros sera payable à votre arrivée et restitué à votre départ ou dans un délai de 7 jours.

Les hôtes seront responsables de toute dégradation du mobilier et équipements mis à leur disposition.

Ainsi, le contenu du gîte devra être restitué en fin de séjour, y compris les deux jeux de clés, tout comme le linge de maison et de toilettes si pris lors du séjour.

5. Annulation : départ anticipé

En cas d'annulation par le client avant le début de la location, les frais suivants s'appliqueront :

- . Annulation plus de 30 jours avant la date du séjour : 50% du prix de la location
- . Annulation de 15-30 jours avant la date du séjour : 90% du prix de la location
- . Annulation de moins de 15 jours avant la date du séjour : 100% du prix de la location

Dans le cas d'un départ anticipé des hôtes, aucun remboursement ne sera effectué.

6. Inclus dans le prix de la location

- . Linge usuel de maison avec 2 torchons et 3 tapis de bains
- . 1 lit bébé et 1 chaise haute, 1 transat bébé pour le bain
- . Electricité, eau, chauffage, WIFI, accès aux chaînes satellite, Canal+, pack sports, Netflix, OCS ...
- . Produits d'entretien (vaisselle, sols, plancha, éponges et chiffons microfibrés, sacs poubelles tri sélectif)
- . Et de première nécessité (sel, poivre, café, thé, sucre, huile, vinaigre, 1 sopalin et 1 papier toilettes /WC)
- . Accès salle de fitness et salle de jeux-musique (voir onglet 12)
- . 1 accès de 2h à l'espace bien-être lors d'un séjour d'une semaine (voir onglet 11)
- . 1 piscine privative (voir onglet 10)
- . 1 plancha électrique

7. Options proposées et à rajouter dans le prix de la location

. Jeu de literie d'oreiller selon le lit)	... 12€/lit (1 housse de couette, 1 drap housse et 1 ou 2 taies
. Jeu de toilettes	... 6€/pers (1 serviette, 1 drap de bains)
. Forfait lits faits à l'arrivée	... 24€/lit
. Forfait ménage fin de séjour obligatoire	... 100€
. Forfait nettoyage plancha	... 30€
. Forfait serviette + claquettes spa	... 6€

8. Ménage et entretien de la maison

Un service de ménage fin de séjour vous est proposé, il n'y a pas de ménage quotidien possible et les hôtes s'engagent à restituer les lieux dans un état de propreté raisonnable (fours, plaque à induction et cafetière nettoyés, lave-vaisselles et l'ensemble des poubelles vidés).

Ainsi, tout abus nécessitant une intervention supplémentaire sera déduit du dépôt de garantie ou facturé au prix d'un forfait ménage classique.

Le linge de maison (draps et serviettes) pris en option, doit être entièrement restitué en fin de séjour, tout comme les alèses et les protèges oreillers et déposé dans la poubelle prévue à cet effet.

L'utilisation du linge de maison en dehors du gîte n'est pas autorisée, ainsi, nous suggérons aux hôtes d'amener leurs serviettes de plage pour toute utilisation à l'extérieur, à la piscine et dans l'espace fitness et spa.

Les hôtes disposeront des poubelles et pourront effectuer leur recyclage dans les poubelles publiques à proximité de la maison.

09. Animaux de compagnie

Les animaux sont les bienvenus moyennant une participation de 50€/ semaine, ou 10€/jour en courts séjours.

Les maîtres doivent assurer, cependant, un respect des lieux en ramassant les excréments et en ne laissant pas leurs compagnons aboyer de façon perpétuelle, ni en les laissant seuls dans la maison pendant plusieurs heures.

Les chambres leur sont interdites, par mesure d'hygiène et d'allergies.

10. Piscine

Les conditions de sécurité liées à l'utilisation de la piscine sont clairement détaillées dans le livret de Bienvenue et son utilisation est sous l'entière responsabilité des hôtes. La piscine est privée et souhaitons porter une attention particulière sur cette prestation pour que le séjour, au Clos d'Ô, soit inoubliable.

. La baignade n'y est pas surveillée et l'accès est formellement interdit aux enfants non accompagnés d'un adulte. La porte d'accès à cette dernière doit être maintenue fermée si vous n'êtes pas aux abords de celle-ci. Si cette recommandation n'est pas respectée, le propriétaire pourra prendre la décision de fermer la porte et conserver la clé, afin de rappeler cette consigne, qui passe par une vigilance de tous les instants, surtout avec des enfants

. Les bébés doivent porter des culottes maillots hygiéniques dans l'eau

. Par mesure de sécurité, il est formellement interdit d'utiliser quelque appareil électrique ou objets en verre dans la piscine ou sur la terrasse de celle-ci

. La bâche recouvrant la piscine la nuit venant, ne doit pas être utilisée comme siège, il est interdit de s'y asseoir

. L'entretien est effectué régulièrement par les propriétaires, toutefois, soyez vigilants et ne mettez pas d'objets dans les skimmers au risque de bloquer la pompe et la détériorer gravement

. Les crèmes et huiles solaires sont à éviter avant de se baigner, mieux vaut les appliquer après le bain au risque de déséquilibrer le Ph et voir blanchir l'eau de la piscine, qu'il sera difficile de récupérer

. Les utilisateurs veilleront à se sécher convenablement avant de regagner le gîte

. Les hôtes devront respecter le voisinage et toute baignade après 20 heures devra être faite dans le calme,

Les propriétaires se gardent le droit d'intervenir si cette recommandation n'était pas respectée. L'accès à la piscine n'est plus autorisé après 22 heures.

11. Jacuzzi, sauna, hammam

. Tout comme la piscine, les conditions de sécurité liées à l'utilisation du jacuzzi, du sauna et du hammam sont clairement détaillées dans le livret de Bienvenue et leur utilisation sont sous l'entière responsabilité des hôtes.

. Les enfants de moins de 6 ans ne sont pas recommandés dans le jacuzzi et seulement les plus de 16 ans pourront utiliser le sauna et le hammam. Par mesure de sécurité les enfants et les non-nageurs doivent toujours être sous la surveillance d'un adulte ou d'une personne sachant nager.

. Le jacuzzi et le hammam pourront accueillir simultanément 6 personnes, quant au sauna, il sera de 5 personnes maximum.

Par mesure de sécurité, il est formellement interdit, dans l'espace bien-être :

. D'utiliser des objets en verre

. De sauter ou plonger dans le jacuzzi et d'y mettre des produits moussants

. Les shorts de bains sont déconseillés car imbibés d'eau ils sont source de glissades et donc d'accidents

Les propriétaires se dégagent entièrement de toutes responsabilités ou accidents liés à l'utilisation du jacuzzi, du hammam et du sauna.

12. Fitness et salle de jeux-musique

- . Ces derniers sont en libre accès et proposés de 9h à 21h.
- . Les consignes de sécurité liées à l'utilisation des appareils tel que le tapis de course et le vélo elliptique sont clairement détaillées dans le livret de Bienvenue et son utilisation est sous l'entière responsabilité des hôtes.
- . La salle de fitness n'est autorisée qu'aux personnes de plus de 16 ans.
- . Des chaussures de sport propres et une serviette sont exigées dans l'espace fitness et obligatoires pour l'utilisation des appareils.
- . Un produit est mis à disposition pour nettoyer les tâches de sueur des appareils utilisés.
- . La salle de jeux est composée d'un billard, d'un jeu de fléchettes, d'un jeu d'échecs, d'un babyfoot, de 4 flippers, d'une batterie et ses baguettes, d'un djembé et d'un balafon ; ces derniers doivent être utilisés et considérés avec respect pour le plaisir de toutes et tous. **Les enfants de moins de 16 ans doivent être impérativement accompagnés d'un adulte, ce lieu étant propice aux liens intergénérationnels**

13. Cigarettes, cigares et autres ...

- . **Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur de la maison. Les fumeurs pourront utiliser la terrasse et les extérieurs en prenant soin de jeter leurs mégots dans les cendriers mis à leur disposition.**

14. Inventaire

La maison est louée meublée et équipée, un inventaire en début et en fin de séjour en présence du propriétaire ou de son représentant et du signataire est à effectuer.

15. Les engagements des hôtes

- . Le signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.
- . Les hôtes s'engagent à ne pas utiliser la maison à d'autres fins que la simple location de tourisme. Toute utilisation tel que mariage ou événement impliquant un grand nombre de personnes dans les lieux ; n'est possible que si elle est expressément autorisée par écrit.
- . Les hôtes respecteront le nombre maximum de personnes autorisées à coucher sur place, conformément à l'onglet 3 de ce contrat, sauf accord écrit.
- . Les hôtes ne pourront en aucun cas sous-louer la maison à un tiers en partie ou dans sa totalité.
- . Les hôtes devront assurer le caractère paisible de la location et de son voisinage et en faire usage conformément à la destination des lieux.

- . Les hôtes n'apporteront aucune modification au gîte ou à son mobilier, ainsi qu'à la disposition de ce dernier.
- . Les hôtes doivent prendre soin du gîte et de son contenu, ils doivent maintenir l'intérieur et les extérieurs propres et en bon état. Ils sont responsables de toute dégradation ou perte occasionnée durant leur séjour.
- . En cas de dégradation excessive ou inacceptable à tout moment au cours de la période de location, le propriétaire ou le représentant du propriétaire peut exiger le départ immédiat des hôtes, sans compensation ni remboursement.
- . Toute dégradation de la maison et de l'espace détente et de leur contenu, constatée avant ou pendant la location doit être signalée immédiatement aux propriétaires ou à son représentant.
- . Les hôtes sont responsables du gîte durant la période de location et s'assureront que toutes les fenêtres et les portes soient fermées lorsqu'ils ne sont plus dans celui-ci.
- . Les hôtes sont seuls responsables de leurs effets personnels et objets de valeur. Les propriétaires déclinent toute responsabilité à l'égard de la perte, du vol ou de la dégradation de ces derniers.
- . Les hôtes veilleront à leur sécurité et surtout à celle de leurs enfants, à l'intérieur et aux abords de la maison, de la piscine et de l'espace bien-être.
- . Les hôtes prendront connaissance des consignes de sécurité liées à l'utilisation de la piscine, du jacuzzi et des appareils de la salle de fitness, avant leur utilisation ; ces consignes sont détaillées dans les onglets 10, 11 et 12, ci-dessus et dans le book de Bienvenue, mis à disposition dans la maison
- . Le propriétaire décline toute responsabilité à l'égard de tout incident, accident ou maladie affectant les hôtes ou leurs invités pendant leur séjour au gîte et à ses dépendances.

Tout sera mis en œuvre pour que les hôtes passent un agréable séjour. Les propriétaires ou le représentant des propriétaires doivent être prévenus immédiatement de tout problème nécessitant une intervention.

Ainsi, de façon ponctuelle, le propriétaire ou son représentant ou son sous-traitant, pourra demander l'accès au gîte, afin d'y effectuer toute maintenance nécessaire au bon fonctionnement de ce dernier. Le locataire s'engage à leur accorder un accès raisonnable à ces fins.

Fait à Prats de Carlux

Le

Le propriétaire

Fait à

Le

Le locataire

